

**COMMUNE
D'ACHENHEIM**



67204

Le Maire

EXTRAIT DU PROCES VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 mai 2010

**Sous la Présidence de M. Jean-Jacques FRITZ
Maire**

**Classement dans la voirie communale de voies privées des lotissements « Les Bosquets »- «
Hirschberg » et « Les Tuiliers »**

Monsieur le Maire expose qu'il serait souhaitable de procéder au classement dans la voirie communale des rues et chemins des 3 lotissements privés Les Bosquets – Hirschberg II et Les Tuiliers afin d'y mener des aménagements et entretiens et les suivis indispensables à une intégration totale dans le domaine d'Achenheim pour les trois lotissements concernés .

Le conseil Municipal après en avoir délibéré charge Monsieur le Maire de procéder à l'enquête publique préalable au classement, à l'ouverture et à la fixation de la longueur et de la largeur des voies pour les 3 lotissements.

Approuvée à l'unanimité.

4 -Extension du cimetière communal - aménagement des abords – voirie – éclairage public

Suite à l'exposé de M. le Maire sur l'historique des procédures d'extension du cimetière communal,

le Conseil Municipal décide :

- De confier la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet LEGORGEU
- D'approuver le projet définitif tel que présenté par le Bureau d'études pour un coût estimatif de 400.000,00 euros TTC
- Autorise M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres après avis public à la concurrence
- A signer les marchés à intervenir
- A demander les subventions

Approuvée à l'unanimité.

Implantation d'une maison alsacienne aux abords du cimetière :

Pour l'implantation d'une maison Alsacienne aux abords du cimetière, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à :

- Lancer une consultation de maîtrise d'œuvre
- A demander le permis de construire

Approuvée à l'unanimité

- Ateliers municipaux :

Le Conseil Municipal décide de faire une étude de faisabilité pour la réhabilitation du bâtiment acquis pour les futurs ateliers municipaux et de lancer une consultation pour la mission de maîtrise d'œuvre.

Approuvée à l'unanimité.

-Bail relais Orange :

Vu la demande formulée par Orange –France pour l'implantation d'équipements techniques sur le terrain au lieu-dit « Bruechel » section n° 30 parcelle n° 36, le Conseil Municipal autorise M. Le Maire à signer le bail à intervenir.

Approuvée à l'unanimité.

7 - Subvention :

Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 180.00 euros à la Société de Musique harmonie d'Achenheim pour l'acquisition d'instruments de percussion.

Les crédits étant Prévus au BP 2010